

A l'attention des habitants du quartier

Paris, le 14 mars 2016

Madame, Monsieur,

Lors des dernières élections municipales, nous nous sommes engagés à ouvrir une salle de consommation à moindre risque, à destination des usagers de drogues les plus précarisés qui sont présents quotidiennement depuis des années dans les quartiers de la gare du Nord et de Barbès-La Chapelle.

La loi de santé publique adoptée en décembre dernier par le Parlement rend désormais possible ce projet en l'inscrivant clairement dans une démarche de réduction des risques.

Les objectifs recherchés sont doubles, de santé publique et de tranquillité pour le quartier : d'une part améliorer la situation sanitaire et sociale des toxicomanes, notamment concernant le taux de contamination au VIH et aux hépatites, et d'autre part réduire les nuisances liées à la consommation de drogues dans l'espace public. Plusieurs études scientifiques ont clairement montré les bénéfices apportés par de telles structures dans de nombreuses villes européennes.

Le lieu qui a été retenu pour cette expérimentation est un local situé dans l'enceinte de l'hôpital Lariboisière, avec une entrée spécifique donnant sur la rue Ambroise Paré. Des travaux, financés par la Ville de Paris, auront lieu très prochainement pour aménager ce local et permettre son ouverture à l'automne 2016.

La salle de consommation à moindre risque sera gérée par l'association Gaïa. Son fonctionnement sera financé par l'Agence régionale de santé et fera l'objet d'une évaluation scientifique par l'INSERM sur le plan sanitaire mais aussi sur le plan social, pour mesurer son insertion dans le quartier et ses effets sur la tranquillité publique. Les services de police et de justice sont étroitement associés à la mise en œuvre de ce projet et les habitants et associations de quartier seront invités à participer au comité de suivi local avec l'ensemble des partenaires concernés.

Nous savons que cette initiative soulève des interrogations et parfois des inquiétudes chez certains habitants. Mais nous sommes convaincus que c'est un enjeu majeur de santé publique, et que cette salle apportera aussi une amélioration de la qualité de vie dans un secteur très marqué par la consommation de drogues.

Afin de présenter le projet dans son ensemble aux habitants du quartier, nous vous invitons à participer à une réunion publique d'information qui aura lieu :

le mardi 12 avril prochain à 19h30 à la Mairie du 10^e arrondissement

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.



Stéphane BRIBARD
Conseiller d'arrondissement,
délégué à la Sécurité, la Prévention,
le Développement économique et l'Emploi



Rémi FÉRAUD
Maire du 10^e arrondissement



Anne SOUYRIS
Conseillère de Paris,
Conseillère d'arrondissement,
déléguée à la Santé